

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain - Exercice du rôle de maître d'oeuvre pour la requalification des espaces publics et la démolition de bâtiments existants sur le projet ANRU du quartier Côte des Roses Bel Air.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique
 Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale
 Dénomination ou raison sociale : COMMUNE DE THIONVILLE
 Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : CUNY Pierre

RCS / SIRET :

2	1	5	7	0	6	7	2	2	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique _____

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. b)	Superficie des terrains à aménager : 61 809 m ² Surface de plancher maximale prévisionnelle : 12 500 m ² Espace de stationnement pour le CHR de près de 100 places.
41. a)	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet, Nouveau Programme National pour la Rénovation Urbaine (NPNRU), s'intègre dans le projet Thionville 2030 comprenant 7 grands projets et 2 axes transversaux : la transition écologique et numérique. Aussi, chaque projet est articulé autour d'axes majeurs : préservation des ressources naturelles, mobilité flexible, économie responsable, santé et bien-être...

Ce projet fait l'objet d'une convention avec l'ANRU depuis février 2019. Il a été identifié parmi les trois quartiers prioritaires du territoire en 2015, au titre du Nouveau Programme National pour la Rénovation Urbaine (NPNRU).
 Le futur aménagement du Secteur NPNRU est durable, vert et apaisé. La volonté est de retrouver une ville de proximité, avec sa place, ses commerces et ses habitants, en lien fort avec le CHR jouxtant ce quartier.

Ce projet porte sur la requalification des espaces publics, la démolition de plusieurs bâtiments existants, la réhabilitation et résidentialisation de barres existantes ainsi que la construction de nouveaux bâtis sur le secteur Nord du quartier Côte de Roses Bel-Air à Thionville.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs principaux du projet sont :

- Renouveler la ville et organiser la croissance urbaine, dans un objectif de tendre vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN),
- Transformer l'image de la ville par une qualité urbaine et durable
- travailler à la transformation du quartier vers un quartier résilient
 - favoriser la perméabilité des sols, limiter les consommations d'énergies, choisir des essences locales et adaptées
 - réhabiliter les logements vers une transition écologique, sociale et résiliente
 - Faciliter le déplacement des flux doux et motorisé (desserte BHNS, dorsale piétonne)
 - Offrir une place importante aux cheminements piétons (dorsale piétonne et renforcement des commerces de proximité)
 - Animer l'espace public et générer des interactions sociales,
 - gérer les eaux comme ressources (utilisation des eaux de ruissellement pour arrosage public) et intégration paysagère
- aménager pour favoriser les liens vers le CHR (modes circulés et modes doux),
- accompagner le développement du CHR :
 - création d'un hôtel hospitalier et d'une résidence service pour étudiants et médecins notamment,
 - création d'équipements ludiques et sportifs inclusifs pour tout handicap (moteur, visuel, auditif..),

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont réalisés suivant les tranches suivantes :

- Réalisation du carrefour giratoire,
- Aménagement de la nouvelle rue du Faisan et prolongement de la rue de la Caille,
- Requalification du chemin de Sainte-Anne sur sa partie Sud,
- Requalification du chemin de Sainte-Anne sur sa partie Centre,
- Requalification du chemin de Sainte-Anne sur sa partie Nord,
- Aménagement de la dorsale piétonne (séquence 2), et de son parc central
- Aménagement de la dorsale piétonne (séquence 1) et de la place Sainte-Anne,
- Aménagement de la nouvelle rue du Chevreuil et prolongement de la rue du Faisan,
- Aménagement de la dorsale piétonne (séquence 3) et du terrain de sport.

Démolitions prévues :

La réorganisation des lots implique la démolition partielle ou totale de plusieurs bâtiments présents dans le périmètre du projet. Il s'agit de :

- La démolition totale de la tour Chevreuil, 57 logements, portée par Moselis et estimée au second semestre 2023.
- La démolition totale de la tour Bécasse, 54 logements, portée par Moselis et estimée à fin 2024.
- La démolition partielle de la barre de la Bécasse, portée par Moselis et estimée au second semestre 2023. La barre comporte aujourd'hui 60 logements. A terme, la barre contiendra 20 logements.
- La démolition totale des commerces, portée par la ville de Thionville, en deux phases. La première phase est estimée au second semestre 2023 ; la deuxième phase est estimée à 2025.

Dans l'ensemble, un total de 420 logements seront dans le périmètre de l'opération.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Améliorations en partie publique :

- Gestion Intégrée des Eaux Pluviales sur l'intégralité de l'emprise projet
- Récupération des eaux pluviales des cheminements piétons pour l'arrosage des végétaux
- Renouvellement complet de l'éclairage public
- Désimperméabilisation des sols au maximum
- Création d'aires de jeux pour tout les âges et également avec des espaces de jeux inclusifs

Création de lots en partie privée :

Le projet est divisé en 14 lots qui se répartissent de la façon suivante :

- 8 lots à bâtir destinés à la construction de logements individuels, intermédiaires et collectifs ainsi qu'une résidence étudiante et un hôtel hospitalier. Au total, les 8 lots représentent une superficie cumulée de 12 658 m² et la création d'environ 200 logements.
- 5 lots à bâtir de logements collectifs appartenant à Moselis. Ces lots représentent une superficie cumulée de 13 662 m² et les logements seront réhabilités. Chaque ensemble sera résidentielisé afin de contenir le stationnement sur la future parcelle privée.
- 1 lot de parking appartenant au CHR représente une superficie de 2 461 m². Ce dernier sera réaménagé dans le cadre du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale des terrains aménagés	61 809 m ²
Surface de plancher maximale prévisionnelle	12 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemin de Sainte-Anne
57100 Thionville

Coordonnées géographiques¹

Long. 49° 22' 21" 1 Lat. 06° 09' 09" 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Thionville (57)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

quartier des années 60.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet borde la ZNIEFF de type I "Forêt de Thionville" en son extrémité Nord-Est (cartographie dans la notice annexée). La surface totale de la ZNIEFF est de 8,24 km ² , la surface impactée est quant à elle de 990 m ² . Le plan d'aménagement est modifié selon les conclusions de l'expertise écologique jointe et le calendrier des travaux sera adapté
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est situé à une centaine de mètres au Nord-Est du périmètre de protection du monument historique du Château Le Hef.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Thionville fait l'objet d'un Plan de Prévention du Risque Naturel Inondations, approuvé le 20 avril 2009. Le secteur cible n'est pas concerné par des débordements de cours d'eau. Le secteur n'est pas concerné par le risque inondation identifié à la carte annexée au porter à connaissance de la maîtrise de l'urbanisme de février 2021 (jointe)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Étude de caractérisation en cours de réalisation. Le rendu de l'étude est prévu au 17 mars 2023.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est présent dans un rayon de 15km autour de l'emprise du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet borde le site classé du parc du château de la Grange en extrémité Nord-Est.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux existants issues de la démolition des voiries seront réutilisés au maximum des capacités dans les nouvelles structures de chaussée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération d'aménagement correspond a du renouvellement urbain incluant la réorganisation des espaces publics et des aménagements paysagers. Il aboutit à la création d'environ 130 arbres supplémentaires. la continuité végétale est un point d'attention dans le projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est concerné par le risque lié au transport de matières dangereuses : le réseau gaz naturel alimentant le CHR.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est potentiellement sujet aux inondations de cave et est soumis à une exposition forte et moyenne aux aléas du retrait et gonflement des argiles. Les travaux d'aménagement seront réalisés en intégrant les mesures de gestion du diagnostic environnemental (joint) ainsi que ses préconisations.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit la réorganisation des circulations et des espaces de stationnement proposant une rationalisation des espaces. Il comprend la création de cheminements modes doux dont un mail piétonnier structurant le projet et diminuant ainsi le trafic. Le projet intègre également la création de commerces qui favorise la limitation des déplacements.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet propose une amélioration par le renouvellement de l'éclairage public.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est localisé au sein d'une Zone de Présomption de Prescription Archéologique. Le diagnostic préalable est prévu par le maître d'ouvrage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des enjeux environnementaux identifiés et des caractéristiques du projet (GIEP, désimperméabilisation des sols, réutilisation des eaux pluviales à des fins d'arrosage), l'évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice descriptive de l'environnement du projet Rapport de sondage géotechnique Diagnostic écologique Étude historique, documentaire et de vulnérabilité (sites et sols pollués) Diagnostic environnemental des sols et des eaux souterraines, investigations sur les gaz du sol, analyses des enjeux sanitaires.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

MAIRIE DE THIONVILLE

le,

Signature

11 MAI 2023



